

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 16 (1936)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Novembre 1936

Paris-I^{er}

Seizième Année. — N° 9

Téléphone :
Opéra 15.80
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 4 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32.44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE :

LA SUISSE A L'EXPOSITION DE 1937

	Pages
Ce que sera la participation de la Suisse à l'Exposition Internationale de Paris en 1937.....	153
Discours prononcés lors de la pose de la première pierre du pavillon suisse.....	161

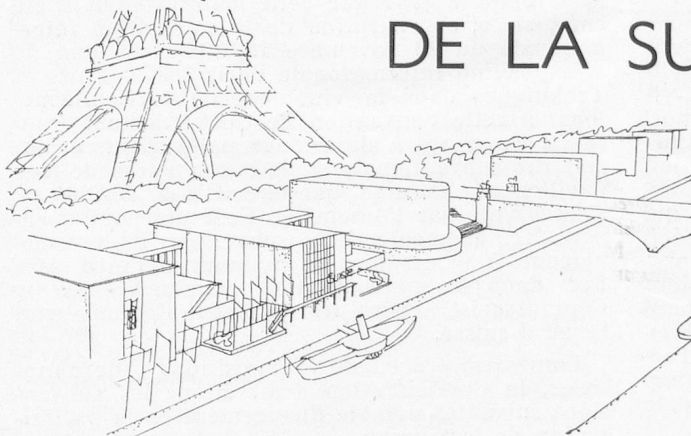
DEUXIÈME PARTIE :

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Pages

M. Paul Reynaud à la Chambre du Commerce Suisse en France	165
Chiffres, faits et nouvelles.....	169
Renseignements utiles à qui voyage.....	170

PREMIÈRE PARTIE

CE QUE SERA LA PARTICIPATION DE LA SUISSE



Vue à vol d'oiseau

(Cliché " Schweizerische Bauzeitung ")

à l'Exposition
Internationale
de Paris en 1937

DÉCISION DU GOUVERNEMENT SUISSE

Le 22 décembre 1934, le Ministère français des Affaires étrangères adressa une note au Gouvernement fédéral suisse pour l'inviter à participer à l'Exposition Internationale « Arts et Techniques dans la Vie Moderne », qui doit avoir lieu à Paris d'avril à novembre 1937. En complément de cette invitation, le Ministère français du Commerce fit parvenir à Berne, au mois de novembre 1935, une lettre explicative au sujet du caractère écono-

mique que revêtirait également cette manifestation.

Les différentes administrations et associations suisses susceptibles de s'intéresser à la participation de la Suisse à l'Exposition de 1937 se réunirent à plusieurs reprises au début de cette année sous l'égide du Département fédéral de l'Intérieur que cette question concernait plus spécialement. Parmi ces associations se trouvaient l'« Œuvre » et le « Werkbund », qui groupent en Suisse romande et en Suisse alémanique, les intérêts des arts appliqués; l'Office Suisse d'Ex-

*